

Gamins et pouparde

ENFANCES PARISIENNES AU XIX^E SIÈCLE

EXPOSITION

30 JUIN 2021

29 MAI 2022



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« *Fragile moment de lumière entre la nuit et la nuit* », le nouveau-né concentre les angoisses et les espérances familiales, les promesses de fortune ou d'ascension sociale du foyer parisien. Au chevet du petit enfant, le *poupard* à la ronde physionomie, se succèdent nourrices, gardeuses de ville et berceuses, figures « mercenaires » et mères de substitution, attentives à propager la discipline morale de la mère de famille. Le *gamin* des quartiers besogneux, l'apprenti vif et turbulent, incarne une errance condamnable. La législation sur le vagabondage se durcit au rythme de l'encadrement du travail infantile et de l'instruction, rendue obligatoire dans la dernière décennie du siècle. Travail réglementé, soins différenciés, instruction et loisirs surveillés : l'exposition retrace les parcours de l'enfance parisienne au XIX^e siècle, de l'âge tendre du *poupard* à celui du *gamin*, l'aide de l'ouvrier.

Visuel : Le bureau des nourrices
José Frappa, seconde moitié du XIX^e siècle, collection AP-HP (AP210)

TOUR JEAN SANS PEUR
20 rue Étienne Marcel
75002 Paris
Tél. : 0140262028
www.tourjeansanspeur.com

COMMISSAIRE D'EXPOSITION

Anne Delaplace

association

<http://deambulatio.fr/>

COORDINATION

Rémi Rivière

Tour Jean sans Peur

GRAPHISME

Jean-Jacques Guillon

c-visuel

JOURS D'OUVERTURE ET HORAIRES DE L'EXPOSITION (DATES SOUS RÉSERVE)

30 juin 2021 – 29 mai 2022

(dates sous réserve)

13h30 - 18h00

du mercredi au dimanche

EXPOSITION EN PARTENARIAT AVEC L'EXPOSITION JEUNESSE AU MOYEN ÂGE

30 juin 2021 – 29 mai 2022

(dates sous réserve)

13h30 - 18h00

TARIF

Expo *Gamins et Poupardes* seule : 4€

Expos *Gamins et Poupardes* + *Jeunesse*

au Moyen Âge + Tour Jean sans Peur :

6€ / TR 4€

CONDITIONS DE VISITE (CONTEXTE COVID-19)

Masque obligatoire,
pas de résa (contremarque à l'entrée)
jauge limitée, distanciation physique
solution hydroalcoolique à l'entrée

TOUR JEAN SANS PEUR

20, rue Étienne Marcel

75002 Paris

tél. : 01 40 26 20 28

courriel : contact@tourjeansanspeur.com

site : www.tourjeansanspeur.com

Twitter : @TourJSP

CONTACT PRESSE

Agnès Lavoye

Chargée des publics
et de la communication

ACCÈS

Métro : ligne 4, station Étienne Marcel

Bus : ligne 29, arrêt Turbigo/
Étienne Marcel

RER : lignes A, B, D, station Les Halles

Parking : Les Halles-Nord
et Saint-Eustache

Enfances parisiennes au XIX^e siècle

En 1815, Paris accueille 25 000 naissances pour 700 000 habitants.

En 1891, la population a triplé, grossie de l'annexion de communes périphériques et des migrations de l'exode rural. Un tiers des Parisiens a moins de vingt-cinq ans, l'âge moyen pour contracter mariage et fonder une famille.

Enfance désirée, enfance redoutée

Au sein du foyer, la naissance à venir est diversement accueillie. De l'espoir de la préservation de la lignée et de la fortune à l'angoisse de la bouche à nourrir, l'enfant à naître suscite attentes et appréhensions.

Au fil du siècle, de fantaisie inutile ou dangereuse, l'allaitement devient un devoir maternel, le marché nourricier s'adapte. Rabatteurs actifs de *seins mercenaires*, meneurs et *recommandaresses* dirigent des succursales privées de placement, fréquentés par les ménages en quête de nourrices à emporter. Sur 53000 nouveaux-nés en 1866 à Paris, la moitié est allaité par une nourrice. Au même moment, les premières crèches prodiguent un secours moral et propagent la discipline de la mère de famille.

De la charité à l'assistance, la prise en charge de l'enfant abandonné se structure. Le décret napoléonien de 1811 distingue les enfants trouvés jusqu'à deux ans des enfants abandonnés avant cinq ans et des orphelins. Placés sous tutelle de l'administration, les pupilles sont suivis jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Force de travail et réserve militaire, ces petits champis et champisses grandissent comme ouvriers ou domestiques agricoles.

Fragiles destins

Baptême et communion ritualisent les étapes de la croissance de l'enfant. La laïcisation de l'état civil en 1792 et le lent détachement vis-à-vis des autorités catholiques distendent néanmoins le lien noué entre acte de naissance et sacrement du baptême. En 1887, seul un petit parisien sur sept est baptisé dans les trois jours suivant la naissance.

Par la suite, son instruction et ses loisirs sont étroitement surveillés. A deux ans et demi, parfois plus tôt, le petit parisien modeste prend le chemin de la *salle d'asile* ou école du 1^{er} âge. Ils sont quelques dix mille en 1876.

Dans les écoles publiques, enjeux pédagogiques et soins hygiéniques convergent vers la mise en ordre du cadre scolaire. Standardisés, les pupitres intègrent siège, casier et encrier. Précepteurs et pensions restent au choix des familles aisées. Une conduite disciplinée régit l'apprentissage de la lecture, coordonné par la mère.

Enfin, le certificat d'études clôt la scolarité de la plupart des enfants. Seule une petite élite accède au lycée et aux études supérieures.

L'errance et la « musarde » du *gamin*, jeune apprenti ouvrier, suscitent la défiance. La législation sur le vagabondage se durcit au rythme de la scolarisation et de la réglementation du travail infantile.

L'émergence de la prison-modèle, propre à redresser « *la mauvaise graine* », se fonde à partir des années 1830 sur des utopies louées et décriées au fil des régimes politiques. De plan panoptique, la Petite-Roquette s'articule depuis une tour centrale d'observation d'où rayonnent six galeries de cellules, soumises à une surveillance omniprésente. Victor Hugo décrit une ruche de près de quatre-cent enfants, une *ville composée d'une foule de petits solitudes*.

L'enfant et la mort

Ténue, la parole de l'enfant filtre par l'autobiographie tardive, alors même que sa physionomie ronde et *pouparde* suscite une abondante production d'images.

Fixé par la photographie, le souvenir de l'enfant perdu trop tôt se nourrit de la foi portée dans la continuité familiale.

Les naissances difficiles, les infections et les maladies, la promiscuité et les accidents domestiques font du parcours du petit enfant un âpre combat. La législation et l'encadrement du travail infantile soutiennent les progrès de la médecine, âpre à combattre la mortalité des premiers jours.

Attribuer au nouvel enfant à venir le même prénom que celui de son aîné, disparu trop tôt, exprime une forme symbolique de continuité.

Paré de sainteté, le petit défunt est ainsi appelé depuis l'*abri du ciel* à dispenser ses grâces et veiller sur les vivants.